

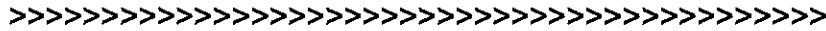
REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le 10 novembre deux mil seize à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 3 novembre 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 07

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:
3 novembre 2016

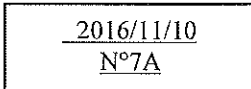
Excusé(e)s / Absent(e)s: M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. FLAYAC Serge; Mme FLEURIAU Valérie; M. MASDOUMIER Pascal; M. POINTIER Emeric; Mme VIGNAUD Christine ; Mme DEVAINE Colette

Date d'affichage :
4 novembre 2016

Délégations : M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme LAMANT Marie-Line ; M. FLAYAC Serge à Mme COURSAGET Mireille ; Mme FLEURIAU Valérie à M. DUPRE Jean-Noël ; M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; M. POINTIER Emeric à M. BOOB Frédéric ; Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

Départ de Mme Devaine Colette à 20h10 – pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse



Annule et remplace la délibération n°7 (modification : erreur dans la notification de présence de Mme Devaine Colette qui a pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse et non n°7 incluse.)

7 A- Urbanisme - Acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée A N° 404 à Monsieur RUCHTI Frédéric

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que, dans le cadre de la desserte du nouveau lotissement « La Loge de la Vigne », la commune doit acquérir une parcelle de terrain à Monsieur RUCHTI Frédéric pour permettre le passage de tous les réseaux (électricité, AEP, assainissement, téléphone).

Après négociations avec le propriétaire, la commune a fixé le prix de vente à 15 € le m². Monsieur le Maire propose, donc, au Conseil Municipal de procéder à l'acquisition de cette parcelle cadastrée section A N° 404 d'une superficie de 44 m² à 15 € le m², soit pour la somme de 660 €.

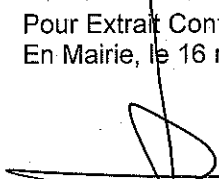
AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016_11_10_7A-DE
Reçu le 21/11/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal a l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section A N° 404 d'une superficie de 44 m² au prix de 15 € le m², soit pour la somme de 660 € ;
- Approuve la prise en charge par la commune des frais des actes notariés correspondants ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à engager la dépense correspondante.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 16 novembre 2016


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

